

Image not found or type unknown



Agréssion d'un chauffeur contractuel par un agent d'une société

Par **Doumbia**, le **11/03/2011** à **16:04**

Bonjour Maître,
j'aimerais savoir, s'il est possible de porter plainte contre la société de gardiennage qui emploie le Monsieur qui a sectionné l'oreille du chauffeur ou attaquer directement le coupable ?
Cordialement.